

4.1 Le temps de service hebdomadaire des conducteurs du transport routier de fret élargi et ses composantes

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs de poids lourds salariés des secteurs du transport routier de fret (TRF) élargi est de 45 heures et 26 minutes, en baisse de 25 minutes par rapport à 2019. Le temps de conduite est quasi stable (- 3 minutes hebdomadaires) ainsi que le temps d'attente (+ 3 minutes hebdomadaires) tandis que le temps consacré aux autres travaux que la conduite recule nettement (- 26 minutes hebdomadaires). Quatre conducteurs sur dix effectuent un service hebdomadaire de 48 heures et plus.

LE TEMPS DE SERVICE HEBDOMADAIRE DES CONDUCTEURS ROUTIERS DIMINUE DE 25 MINUTES EN 2020

En 2020, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs de poids lourds salariés exerçant dans le transport routier de fret (TRF) élargi s'établit à 45 heures et 26 minutes sur une semaine complète (figure 4.1.1), soit 25 minutes de moins qu'en 2019. Cette baisse du temps de service est plus marquée pour les conducteurs sur courte distance (- 34 minutes par rapport à 2019, soit 43 h 35 min par semaine) que pour les conducteurs grands routiers (- 9 minutes, soit 48 h 07 min par semaine).

La principale cause de la diminution du temps de service est le recul du temps consacré aux travaux autres que la conduite. Du fait de la baisse d'activité durant la crise sanitaire (voir article *Les transports routiers de marchandises sous pavillon français en 2020*), les poids lourds ont roulé moins souvent en pleine charge et les chauffeurs ont effectué moins d'opérations de chargement et de déchargement qu'en 2019. Ce phénomène est nettement plus prononcé pour les conducteurs sur courte distance (- 34 minutes) que pour les grands routiers (- 12 minutes).

Figure 4.1.1 : décomposition du temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds du TRF élargi

Semaines de 5 jours travaillés et plus
Niveau en heures : minutes, évolutions en minutes, arrondis à la minute

		Niveau		Évolution 2020-2019
		2020	2019	
Ensemble	Temps de service	45:26	45:51	- 25
	Temps de conduite	30:08	30:11	- 3
	Autres travaux*	14:48	15:14	- 26
	Temps d'attente**	0:30	0:27	+ 3
Courte distance	Temps de service	43:35	44:09	- 34
	Temps de conduite	26:26	26:27	- 1
	Autres travaux*	16:40	17:15	- 34
	Temps d'attente**	0:29	0:27	+ 2
Grands routiers	Temps de service	48:07	48:16	- 9
	Temps de conduite	35:24	35:27	- 3
	Autres travaux*	12:11	12:23	- 12
	Temps d'attente**	0:32	0:27	+ 5

* Entretien, chargement, déchargement, opérations administratives...

** Temps d'attente avant d'accéder au quai de chargement ou déchargement (voir définitions).

Lecture : en 2020, le temps de service des conducteurs de poids lourds grands routiers s'établit à 48 h 07 min par semaine complète, dont 35 h 24 min consacrées à la conduite.

Note : calculs effectués sur les semaines de 5 jours et plus, dites « semaines complètes ». En raison des arrondis, le temps de service n'est pas toujours égal à la somme de ses composantes.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du TRF élargi, France hors Mayotte.

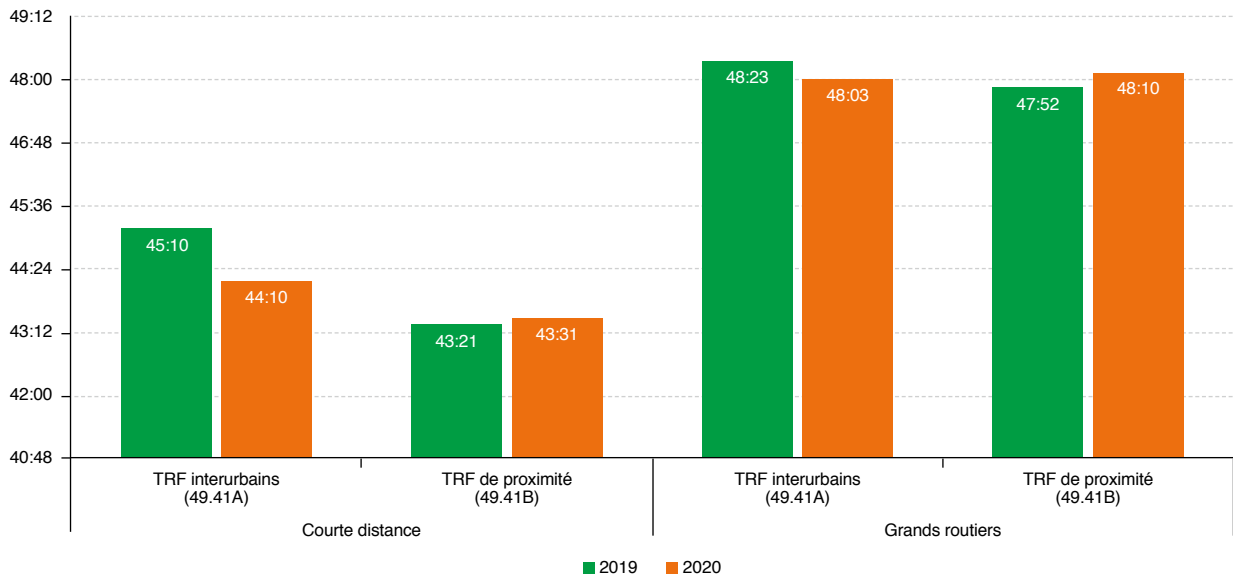
Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

partie 4 : la durée du travail

C'est dans l'activité de transport de fret interurbain que l'on observe un recul du temps de service hebdomadaire en 2020 : - 60 minutes pour les conducteurs sur courte distance et - 20 minutes pour les grands routiers (figure 4.1.2).

À l'inverse, le temps de service hebdomadaire augmente pour les conducteurs opérant dans le transport de fret de proximité, activité en regain durant les confinements de l'année 2020.

Figure 4.1.2 : évolution du temps de service hebdomadaire des conducteurs routiers du TRF élargi selon le secteur d'activité
Semaines de 5 jours travaillés et plus
En heures : minutes



Note : la taille des sous-populations interrogées de conducteurs de la messagerie (52.29A) ou de la location avec chauffeur (49.41C) qui regroupent 10 % des conducteurs ne permet pas de les isoler dans les statistiques, mais explique que les moyennes « TRF élargi des conducteurs courte distance » (figure 4.1.1) sont parfois inférieures à celles du TRF interurbain, mais aussi du TRF de proximité.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du TRF interurbain (4941A) et du TRF de proximité (4941B) effectuant une semaine de 5 jours et plus, France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

QUATRE CONDUCTEURS SUR DIX EFFECTUENT AU MOINS 48 HEURES HEBDOMADAIRES DE SERVICE

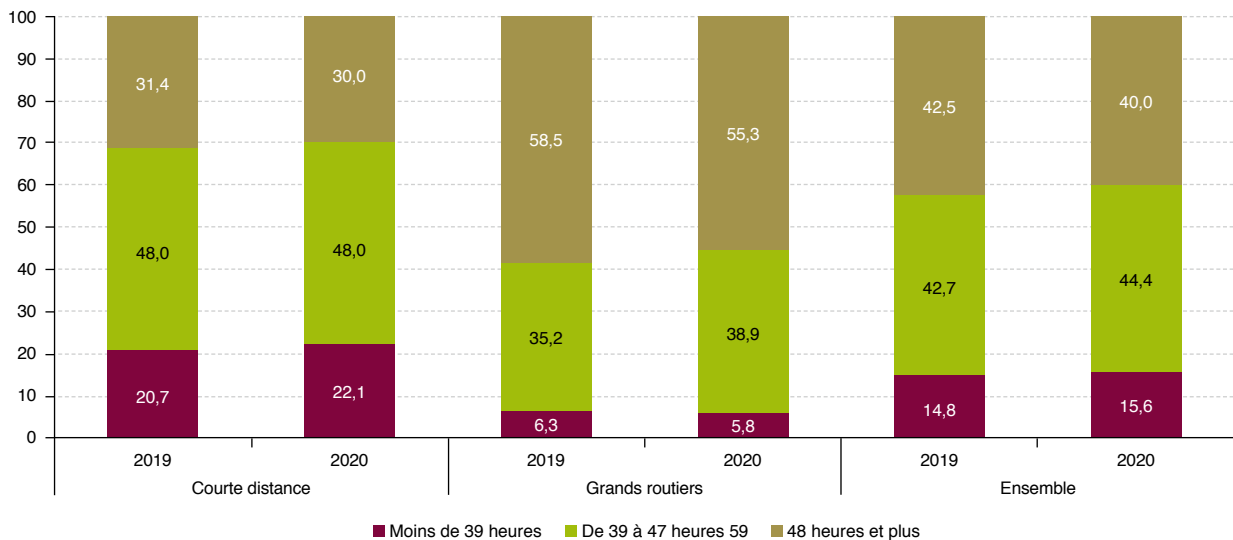
La durée de service des conducteurs routiers de poids lourds du TRF est marquée par une très grande hétérogénéité. En 2020, 40,0 % d'entre eux effectuent un temps de service hebdomadaire d'une durée supérieure ou égale à 48 heures, soit 2,5 points de moins en un an. La part des conducteurs

effectuant moins de 39 heures progresse de 0,8 point, à 15,6 %, et celle des conducteurs effectuant entre 39 heures et moins de 48 heures augmente de 1,7 point, à 44,4 % (figure 4.1.3).

55,3 % des conducteurs grands routiers effectuent au moins 48 heures hebdomadaires (- 3,2 points en un an) pour 30 % des conducteurs sur courte distance.

partie 4 : la durée du travail

Figure 4.1.3 : répartition des conducteurs routiers poids lourds du TRF élargi selon leur temps de service hebdomadaire
Semaines de 5 jours travaillés et plus
En %



Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du TRF élargi effectuant une semaine de 5 jours et plus, France hors Mayotte.
Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

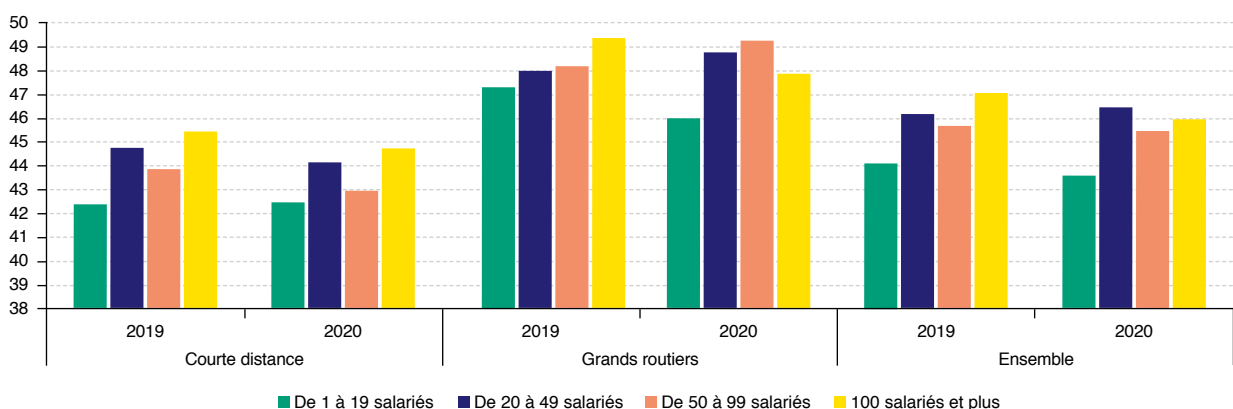
LE TEMPS DE SERVICE AUGMENTE AVEC LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le temps de service est généralement supérieur quand la taille des établissements augmente. Ainsi, en 2020, il s'établit à 43 heures et 33 minutes dans les établissements de moins

de 20 salariés et à 45 heures et 57 minutes dans ceux employant 100 salariés et plus (figure 4.1.4). En 2020, la diminution du temps de service s'observe dans les établissements de toutes tailles, excepté pour les grands routiers employés dans les établissements de 20 à 99 salariés, où le temps de service moyen a augmenté par rapport à 2019.

Figure 4.1.4 : temps de service hebdomadaire des conducteurs routiers du TRF élargi par taille d'établissement

Semaines de 5 jours travaillés et plus
En heures



Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du TRF élargi effectuant une semaine de 5 jours et plus, France hors Mayotte.
Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

partie 4 : la durée du travail

LA CONDUITE REPRÉSENTE 74 % DU TEMPS DE SERVICE POUR LES GRANDS ROUTIERS ET 61 % POUR LES CONDUCTEURS SUR COURTE DISTANCE

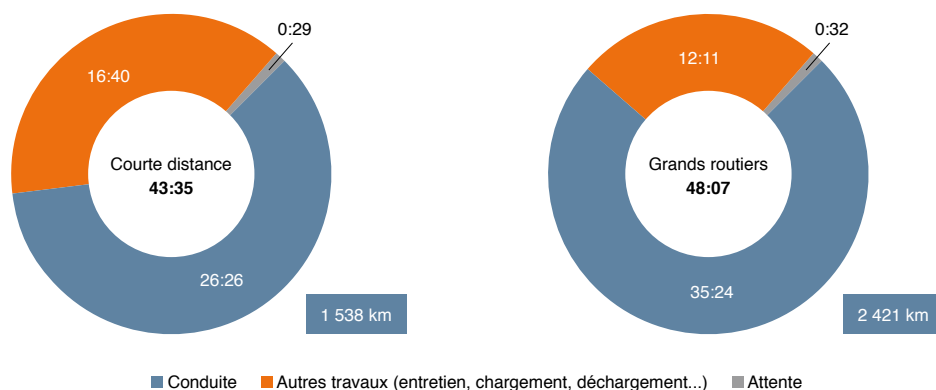
En 2020, le temps de conduite hebdomadaire est quasi stable par rapport à 2019 pour les conducteurs sur courte distance (- 1 minute, à 26 h 26 min) et pour les conducteurs grands routiers (- 3 minutes, à 35 h 24 min) - (figures 4.1.1 et 4.1.5). La part du temps de service hebdomadaire consacré à la

conduite est de 61 % pour les conducteurs sur courte distance et de 74 % pour les grands routiers. Le temps d'attente moyen entre deux opérations de chargement/déchargement augmente légèrement en 2020, mais sa part reste minime dans le temps de service hebdomadaire.

En 2020, les conducteurs sur courte distance parcourent en moyenne 1 538 kilomètres par semaine (+ 26 km en un an), les conducteurs grands routiers 2 421 kilomètres (+ 46 km en un an).

Figure 4.1.5 : part du temps de conduite et distance hebdomadaire parcourue

Semaines de 5 jours travaillés et plus
En heures : minutes



Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du TRF élargi effectuant une semaine de 5 jours et plus, France hors Mayotte.
Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

Avertissement

Les moyennes hebdomadaires sont calculées en se limitant aux semaines où les conducteurs travaillent cinq jours et plus, dites « semaines complètes ».

En revanche, les statistiques journalières de la partie suivante (voir 4.2) sont calculées sur l'ensemble des jours travaillés, donc y compris sur les « semaines partielles ».